

CHAMBRE DES DÉPUTÉS Entrée le :

05 AVR. 2019

Luxembourg, le 0 5 AVR. 2019

Monsieur Marc Hansen Ministre aux Relations avec le Parlement

Service Central de Législation 43, boulevard F.D. Roosevelt L – 2450 Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°539 du 21 mars 2019 de l'honorable député Monsieur Mars Di Bartolomeo, concernant le nouveau bâtiment pour le Lycée Technique pour professions de santé, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, à la question parlementaire n°539 du 21 mars 2019 de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo

Par sa question parlementaire, l'honorable Député voudrait avoir des informations concernant le nouveau bâtiment pour le Lycée Technique pour des Professions de Santé (LTPS).

En effet, la loi votée le 11 juillet 2017 prévoit non seulement la construction du LTPS mais également celle du hall des sports pour le Centre de logopédie, ainsi que des logements pour étudiants et pour jeunes.

Avant de pouvoir démarrer le chantier proprement dit, il y a lieu de procéder à des travaux d'assainissement et de démolition des anciens bâtiments du centre de Logopédie. Cependant, deux de ces bâtiments sont actuellement encore occupés par des réfugiés.

Ceci avait pour conséquence que le chantier devait être réalisé en deux phases :

Lors de la première phase, l'ancien bâtiment administratif, ainsi que le bâtiment modulaire, ont été démolis pour ensuite entamer les travaux relatifs au hall des sports pour le nouveau centre de Logopédie et aux logements pour étudiants et pour jeunes.

Les travaux de gros œuvre de la première phase débuteront fin avril 2019. D'après les plannings prévisionnels actuels le hall des sports pour le centre de logopédie et les logements pourront être mis en service mi-2021, respectivement à la rentrée 2021.

La deuxième phase avec la construction du LTPS pourra être entamée dès que les réfugiés seront relogés et les bâtiments restants démolis.

Vu que le relogement des réfugiés vers un autre site a pris plusieurs mois de retard suite à la procédure des autorisations pour la nouvelle construction qui est toujours en cours, il est difficile, à ce stade, d'avancer une date exacte pour l'ouverture du LTPS; néanmoins le projet pourra au plus tôt être achevé pour la rentrée scolaire 2023.